10.
FRC 11° 305
4 32929
Coste
FRC
26404

PLAIDOYER

DU CITOYEN

G. A. TRONSON-DUCOUDRAY.

DANS L'AFFAIRE

DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE NANTES.

A PARIS,

Chez Desenne, libraire, Maison Égalité.

L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS

Concernant la vente du Plaidoyer.

Je déclare qu'imprimant ce plaidoyer au profit des six orphelins qu'a adoptés le malheureux Proust *mon client, je poursuivrai sévèrement les contrefacteurs qui auroient la bassesse de spéculer à leurs dépens sur la réimpression. J'engage aussi tous les bons citoyens à les dénoncer aux citoyens Desenne; j'ai confié à ceux-ci l'impression et la vente, parce que leur probité et leur exactitude sont connues; je leur confie de même l'exercice de tous mes droits sur une propriété, qui, sous ce rapport, ne cessera pas d'être la mienne.*

G. A. Tronson-Ducoudray.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Un scandale a terminé cet épouvantable procès, scandale presqu'aussi odieux que les crimes qui en étoient l'objet; c'est le jugement que le tribunal a rendu. Ce que j'ai à dire ici, en expliquera en partie les causes; quelques-unes resteront long-temps secrettes, comme tout ce qui tient à l'intrigue; mais j'avertis d'avance le public que les juges (comme une partie des jurés) sont étrangers à ce mystère honteux; et il suffira de quelques réflexions pour le démontrer.

Au reste, comme à l'occasion de cette intrigue même, j'ai été en butte à la calomnie, et qu'en révolution la calomnie ne doit jamais être dé-

daignée, on me pardonnera sans doute de répondre aux reproches que la malignité m'a faits. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils étoient plus perfides, et qu'en accusant l'orateur, on a affecté de prodiguer au discours des éloges dont le but étoit d'en rendre les intentions plus criminelles. Il se trouve heureusement que par le récit même des faits qui me concernent, il sera très-clair qu'on ne m'a calomnié que parce que j'ai été pur. On a été désolé de trouver en son chemin un orateur qui s'avisoit de combatre des principes sanguinaires qu'on vouloit excuser et qu'on ne rougissoit pas de trouver utiles.

J'avois acquis par mon rôle dans l'affaire des quatre-vingt-quatorze nantois, le droit heureux de pouvoir refuser la défense de Carrier, et celle des misérables qui, *avant lui*, comme de-

puis lui, ont fait le malheur de Nantes. Je ne voulus donc défendre que ceux des accusés qui me paroissoient irréprochables; mais je crus trouver et dans l'affaire, et dans l'innocence même de mes cliens, un moyen d'être utile en développant des vues, en établissant des principes qui tournassent au profit de la patrie; c'étoit, suivant moi, remplir le premier devoir d'un orateur dans un état libre; ainsi que je l'ai observé dans le plaidoyer même.

Je pris donc, et je ne m'en suis pas caché, l'affaire particulière des citoyens *Proust* et *Vicq*, comme un cadre où je pouvois placer la cause publique; cadre d'autant plus heureux que rien ne pouvoit démentir dans leur conduite, la pureté de mes principes.

Je fis plus; comme l'usage au tribu-

nal révolutionnaire, dans les affaires où il y a beaucoup d'accusés, est qu'un des défenseurs se charge de présenter des moyens généraux qui épargnent aux jurés la fatigue d'entendre des redites inutiles, je m'applaudis de pouvoir offrir aussi, en faveur des accusés qui étoient plus ou moins excusables, des vues qui s'appliquassent à eux comme à mes cliens. Mais, comme on pense bien, mes considérations, générales, ne pouvoient pas l'être tellement, qu'elles embrassassent la cause même des assassins; quand j'aurois été assez vil pour faire fléchir en leur faveur les principes éternels de la morale, j'eusse été fort ridicule; car j'eusse été coutradictoire.

J'avois donc, comme on voit, un double but; la cause publique, avant tout, et en même-temps la cause particulière de tous ceux des accusés qui n'avoient été ni *assassins* ni *brigands*.

Il étoit question ensuite de lier l'une à l'autre; c'est ce que je fis par un rapprochement qui me parût exact. Le système de nos derniers tyrans portoit sur deux mobiles qu'ils ont employés avec un égal succès, la terreur et l'enthousiasme; il me sembla qu'en exposant leur plan et les horreurs qui en avoient été la suite, j'étois conduit naturellement à trouver, dans les moyens mêmes de despotisme qu'ils avoient mis en œuvre, la justification de mes accusés. Ceux-ci avoient été timides ou égarés; je développois donc nécessairement les effets de la terreur et ceux de l'enthousiasme; et quant à l'étendue de ces développemens, l'intérêt public en étoit l'excuse. Il ne s'agissoit plus, suivant les règles de l'art, que de les enchaîner avec méthode, d'une part; et de l'autre, de jetter, dans ma marche, des points de repos ou d'attente; car il falloit,

autant que possible, et ne pas fatiguer l'ame par trop de mouvemens; et ne pas trop distraire les juges et l'auditoire de la cause des accusés. Ai-je bien rempli ma tâche; c'est aux gens de goût à le juger, et, en vérité, c'est-là ma moindre inquiétude; j'ai voulu être utile à mon pays; si je l'ai été, je suis content. Je ne crois pas au moins qu'il soit un honnête homme qui, après m'avoir lu, ne bénisse mes intentions, et ne répète ce mot touchant que j'ai entendu parmi le peuple, en terminant mon discours : *voilà un bon citoyen.* Ah! ce suffrage de l'ame a été ma plus douce récompense.

Il s'agit maintenant, avant que de répondre aux reproches que l'on m'a faits, de raconter comment on a été conduit à me les faire. C'est ici où ma querelle personnelle se lie à l'intrigue générale qui a amené le jugement. Je

demande pardon à mes lecteurs si, dans mon récit, l'on trouve quelques nuances qui sortent du ton sérieux qu'exige une affaire de ce genre ; mais on verra qu'assurément ce n'est pas ma faute ; et d'ailleurs, sous certains rapports, les gens sensés trouveront qu'il est plus convenable peut-être, que je consente à ne voir que le ridicule dans une partie des faits que l'on va lire.

Réal, l'auteur des calomnies qui ont circulé sur mon compte ; Réal, le défenseur des principaux membres du comité, et qui avoit d'abord témoigné de la répugnance pour le rôle dont la loi le chargeoit ; Réal, qui alors m'honoroit assez de son estime, pour s'honorer à mes yeux de cette première opinion ; Réal, dis-je, parut bientôt dévier un peu. Réal est ce qu'on appelle une tête chaude, et il est sujet à illusions ; c'est un malheur

qui devroit ne nuire qu'à lui, mais qui, ici, est devenu une sorte de calamité publique; car je n'accuse que sa tête et non ses intentions. Le ressentiment, comme on voit, ne me rend pas méchant.

Parmi les gens que Réal défendoit, il y a des hommes très-fins et qui n'ont pas tardé à le juger; il a joué un rôle fort actif dans l'affaire du 31 mai; ils le savoient; ils ont senti que son crédit politique pourroit leur devenir utile; il paroît donc qu'ils ont cherché à lui persuader que ce qu'ils appelloient leurs *fautes*, ne venoit que de leur aversion pour les prétendus fédéralistes de Nantes; ils ont conclu que si on les condamnoit, l'on condamnoit le 31 mai. Le rapprochement paroissoit difficile; car quel rapport y a-t-il entre une journée où le sang n'a point été répandu, et les horreurs sanguinaires

qui ont signalé l'administration du comité nantois ?

Le comité le savoit bien, mais il savoit aussi qu'il raisonnoit avec Réal; et que ne peut l'astuce, quand elle joue son jeu contre l'imagination et l'amour-propre!

Voilà donc Réal qui se persuade graduellement une absurdité. On le voit perdre insensiblement de sa prévention contre ses cliens : sa tête se monte; il trouve qu'au bout du compte, il y a quelque chose à dire pour tels et tels; *les autres*, ajoute-t-il, *ne sont pas excusables; cependant, en révolution, la mesure est différente. Il faut y voir encore, examinons.* On plaisantoit Réal, il se fâchoit; il querelloit même le tribunal, et il répétoit : *examinons.*

Bref, Réal, à force d'examiner, n'y voit plus; et nous disons de lui ce mot de Chrysale :

Le raisonnement a banni la raison.

En effet, il commence bientôt à s'attendrir sur Goullin, Bachelier et autres gens de cette trempe, et il finit par se passionner pour Goullin ; oui, pour Goullin. Il trouvoit même que c'étoit le héros du sentiment ; il me citoit, à moi-même, des anecdotes de roman, à l'appui de sa vision. Je gémissois ; j'admirois ce que c'est que la pauvre humanité ; je plaignois le nouveau Don-Quichotte : je voyois des gens graves accuser son cœur ; je leur répondois : *Ce n'est pas-là qu'est la maladie.*

Réal étoit donc, comme on voit, l'agent involontaire d'une intrigue ; il avoit devant lui, moins encore son chef comité, que le 31 mai. A la vérité, il ne nous disoit pas son secret ; mais il attachoit apparemment à sa discrétion, un point d'honneur chevaleresque.

Cependant le jour des plaidoiries

arrive ; je plaide l'affaire générale ; non pas, encore une fois, celle des assassins, mais celle des accusés qui n'avoient été qu'exagérés ou foibles. J'apperçois avec plaisir que tous les citoyens sont pénétrés des vérités qu'ils entendent. Je vois même Goullin et autres, donner des signes d'approbation. Cet incident, presque comique, étoit tout simple. J'avois annoncé que la terreur et l'enthousiasme, mobiles du système de sang, étoient en même temps l'excuse des hommes égarés qui en avoient été les instrumens ; l'idée parût heureuse à Goullin et à ses amis ; et comme je ne m'étois pas encore prononcé, ces honnêtes gens s'en saisissoient pour leur compte.

Mais bientôt je developpe mon plan ; je dis que les principes que j'invoque s'arrêtent, là où les excès deviennent des crimes. — Geste d'humeur de la

part de Réal — J'ajoute qu'en révolution même, *un assassin est toujours un assassin.* — mouvement d'impatience — Je réfute sur le champ le principe contraire prêché aux jacobins — Regard sinistre. — Je termine par dire : *nous saurons être libres sans être des assassins* — Ce n'est pas-là la cause, dit naïvement Réal, mais à demi voix. — Il n'y avoit pas moyen de contredire hautement des maximes sacrées en morale; il falloit donc attendre pour m'interrompre. Réal attend.

J'arrive à ces tableaux déchirans, suite nécessaire de mon plan de défense, dont une des bases étoit la terreur qui avoit comprimé quelques uns des accusés. Je ne raisonnois plus; on n'avoit donc plus à craindre de paroître démentir mes austères maximes; Réal alors se lève avec feu, et répète son mot naïf : *ce n'est pas-là la cause.*

Je réponds avec fermeté que c'est ma cause à moi et que c'est aussi la cause publique ; que je défends l'une et l'autre, que c'est mon devoir et la tâche que je me suis imposée. Réal me regarde, se tait et s'asseoit.

Ma plaidoirie terminée, l'audience est suspendue. Réal furieux vient alors au greffe ; il dit : *j'admire l'orateur, mais je le méprise.* On m'en avertit ; je réponds : *Réal est fou* ; il me rencontre ; il me répète à-peu-près le même propos ; je lui dis : *tu es fou.*

Le lendemain il parle ; je n'étois pas à l'audience. Il commence sa plaidoirie par m'accuser. Il répète bientôt sa phrase avec la tournure du métier : *j'ai admiré*, dit-il, *l'orateur ; mais je n'ai fait que l'admirer ;* quelques défenseurs suivent son exemple, et l'on tombe à l'envi sur le pauvre orateur qui n'est pas là. Un débutant dit que par

les circonlocutions de mon éloquence, j'ai accusé les accusés; on voit que rien n'a manqué à la scène et que j'ai fini par recevoir le coup de pied (1).

Enfin le jugement est rendu. Il n'y a que Carrier, Pinard et Grandmaison de condamnés. Le peuple s'étonne que des assassins, convaincus de l'être, ne soient pas convaincus en même-temps *d'intentions* même *criminelles*. On me dit : il y a eu une intrigue. J'écoute les détails, et je vois qu'en effet, l'on a persuadé que si Goullin et autres étoient condamnés, le 31 mai

(1) Je dois avertir qu'on m'a prevenu que *la Fleutrie et Gaillard*, autres défenseurs n'ont point partagé cette foiblesse de leurs collègues ; et j'en étois sûr d'avance. *Chauveau* n'a point parlé dans l'affaire, et assurément Chauveau y eût donné une leçon de décence comme de talent. *Villenave*, jeune orateur plein d'imagination, a suivi mon plan ; mais on l'a accusé, comme moi ; et il a été question aussi de *circonlocutions* de son éloquence.

l'étoit aussi. Je vois que quelques jurés ont été égarés ; j'apprens que le système de défense de deux ou trois orateurs a été l'apologie du 31 mai.

Il ne me reste plus qu'une énigme à deviner : quel rapport, demandois-je, y a-t-il entre les horreurs de Nantes et la journée du 31 mai ? On me répond ce que j'ai dit plus haut : « il y a eu à Nantes une première erreur sur cette journée ; plusieurs des Nantais ont été accusés de fédéralisme ; les assassins ont persuadé qu'ils avoient été entraînés par leur horreur pour les fédéralistes, et que les Nantais, en les dénonçant, vouloient faire le procès à cette journée. »

Je me récrie sur l'invraisemblance du motif ; où est donc, disois-je, la nécessité d'excuser des assassins pour défendre cette journée politique où pas une goutte de sang n'a été répan-

due. J'entens comment on voudroit lier leur cause à celle des forfaits du 2 septembre ; mais il y a de la folie à souiller le 31 mai, par un rapprochement si infâme. C'est un *fait*, m'a-t-on répondu.

On voit donc qu'il y a eu ici une manœuvre, dont voilà, sinon le mot, au moins le prétexte ; c'est aux gens qui sont au courant des anecdotes, et sur-tout de la moralité de tels et tels, à achever de démêler les fils de cette intrigue. Toujours est-il certain qu'on a cité le 31 mai, qu'on l'a pris même pour base, qu'on a supposé à l'audience que l'on en vouloit à cette mémorable journée, que les assassins se disoient persécutés par le fédéralisme (1) ; qu'enfin Réal a

(1) A l'égard d'une partie des jurés, je crois que les uns ont été égarés, car je les ai toujours vu honnêtes ; je suis sûr que les autres ont voté épuisé

épuisé sa *minerve* sur ce texte-là (1). Je viens à ce qui me regarde.

comme ils le devoient; il en reste quelques-uns que je ne connois pas, et sur lesquels je ne puis prononcer.

Quant aux juges, la plupart me sont connus, et je suis certain de leur pureté. D'ailleurs, il me paroît difficile qu'ils ayent pu prononcer différemment qu'ils ne l'ont fait. Ils devoient acquitter ceux que le jury déclaroit n'avoir pas même eu d'intentions criminelles, et ne pouvant les incarcérer qu'en vertu de la loi du 17 septembre, il me semble qu'ils n'étoient pas autorisés à prendre cette mesure, et que la loi n'avoit pas prévu le cas où ils se sont trouvés : il ne leur restoit qu'à gémir.

(1) Je préfère toujours de penser que Réal avoit la tête en mauvais ordre Par exemple, il disoit dans son plaidoyer, à propos de la séance où l'on a délibéré si l'on feroit périr les prisonniers en *masse* : « *les propositions* furent *délirantes* » *comme les têtes*, grandes comme le danger; » tranchantes, parce que DANS LES GRANDES OCCA- » SIONS, IL FAUT TRANCHER. » Certainement, voilà une proposition atroce; eh bien! ne vaut-il pas mieux croire que, dans la bouche de Réal, elle n'est que *délirante comme sa tête*? Ce mot, au reste, donneroit à croire, qu'on a songé plutôt au 2 septembre qu'au 31 mai; et qu'au fonds, on ne vouloit que sauver les hommes de sang.

Réal, furieux de mon plaidoyer, a donc cru devoir, en l'honneur de Goullin, accuser mon cœur et mon patriotisme. Il a prétendu que j'avois voulu maltraiter ses cliens ; et trouvant cela barbare, il a supposé que j'avois une mission secrette ; que j'avois travaillé pour le compte de mon amour-propre ; que je pourrois bien être un aristocrate ; que sais-je encore ?

Je n'en veux point à Réal : on voit pourquoi. Mais des gens froids et calculateurs en calomnie, ont répété les siennes, et les ont propagées ; c'est à eux que je réponds.

J'ai dit quel avoit été mon but et quel étoit mon plan. Je n'en parlerai plus ; mais il est très-clair que je devois, pour l'honneur même du peuple français, proclamer très-hautement la maxime que des assassinats *ne sont jamais utiles.* (Hélas ! le jugement m'a que trop prouvé combien cela étoit né-

cessaire). Il est clair que je devois animer, pour ainsi dire, par le sentiment, les principes sacrés que je défendois, et que mes tableaux étoient une suite de ces principes. Je sais bien que de ces tableaux mêmes il sortoit un reflet d'horreur sur Goullin et ses amis; mais, en vérité, tant pis pour eux; et leur présence n'étoit probablement pas pour moi une raison d'être vil et contradictoire. Etrange humanité que celle qui sacrifieroit les droits de l'humanité même, pour ne pas blesser les monstres qui l'ont outragée! Du reste, j'assure qu'il n'a pas été dans mon intention d'accuser ces misérables; ma cause particulière m'en donnoit pourtant le droit, et j'en étois même chargé par *Proust*; mais à quel propos les nommer, dès que je pouvois m'en dispenser (1)?

(1) J'ai réfuté avec force, il est vrai, les atroces maximes qu'avoient osé présenter, dans le débat, et Goullin et sur-tout Carrier : celle-ci, par exemple,

J'allois enfin à mon but, sans songer même à eux.

Que veulent donc dire tous ces ridicules commentaires, que j'avois une mission, que l'amour-propre m'a fait parler, que je suis un aristocrate?

Une mission! et qui jamais m'a vu dans une intrigue? Si j'ai joui de quelqu'estime dans la révolution, ne le dois-je pas à mon éloignement pour toute espèce de parti? Je me suis fermement attaché à ce principe, qui enfin surnage aujourd'hui, que là où est le corps des représentans du peuple est le centre de la volonté nationale. Je n'ai donc été d'aucun club, ni d'aucune secte; j'aurois dédaigné d'être *Feuillant*, comme j'ai refusé d'être *Jacobin*;

---

que, dans la Vendée, aujourd'hui même, *il falloit* TOUT *exterminer*: thèse abominable qu'il avoit soutenue avec feu, en s'adressant au peuple, et avec l'air d'un homme persuadé. Eh bien! falloit-il encore me taire sur cela?

j'ai vu où toutes ces folies de parti conduisoient. J'ai voulu être utile à mon pays ; voilà ma mission.

Quant au reproche d'amour-propre, y en auroit-il par hasard à répondre, qu'à mon âge, et bien ou mal jugé par le public, je le suis enfin ; qu'un discours de plus n'est pas, dans ma position, un objet d'ambition fort intéressant, et qu'après quarante ans, un homme qui a quelque goût, sait très-bien qu'il n'a rien à gagner ou à perdre dans l'opinion (1).

(1) Ne pourrois-je pas, d'ailleurs, puisque je suis réduit à entrer dans ces détails personnels, invoquer ici le témoignage de mes rivaux eux-mêmes ? Le barreau, depuis la révolution, a certainement été riche en talens, et l'on y avoit vu même des talens rares ; plusieurs jeunes gens y donnoient aussi de très-grandes espérances : les uns m'ont-ils jamais trouvé la jalousie de l'amour-propre, les autres m'en ont-ils reproché la hauteur ? M'a-t-on vu, encore, cité dans les journaux, avec cette affectation d'éloges qui décèle, aux yeux éclairés, *l'auteur*, ou au moins *le com-*

Reste l'imputation d'aristocratie ! Ah ! patriotes de parti ! de quelle époque datez-vous ? et informez-vous de celle où j'ai prononcé mes opinions. J'ai juré de rester dans ma sphère, et j'ai tenu parole ; mais qu'on me cite l'heure où j'ai regretté la servitude. J'ai toujours pensé, je ne le cache pas, ce que j'ai dit dans mon plaidoyer, que *persécuter n'étoit pas gouverner ;* voilà mon hérésie politique, puisque, selon vous, c'en est une. Au reste, j'avois été trop heureux ; le courage que j'ai montré dans l'orageuse carrière que je cours, ne m'avoit valu que de l'estime ; il m'attire aujourd'hui des ca-

plice de l'article ? Un extrait a paru de mon plaidoyer, dans l'affaire des 94 Nantais ; a-t-on cru que c'étoit moi qui l'avoit dicté. . . . Eh ! que nous importe la louange ? c'est l'estime qu'il nous faut. D'ailleurs, toutes ces petites ruses n'en imposent jamais. Ce qui est bon, plaît sans intrigue ; et l'intrigue n'a jamais changé, dans l'opinion, la place d'un sot.

lomnies ; il est juste que je paie ma dette. J'avois échappé aux bourreaux de Robespierre ; je ne vous ai pas échappé ; cela devoit être : j'ai enfin l'honneur d'être persécuté.

Je n'ajoute plus qu'un mot, c'est en faveur de l'innocence encore malheureuse.

Proust, l'un des deux accusés que j'ai défendus, a été enveloppé dans le décret qui ordonne la réincarcération des vingt-six.

Proust est irréprochable ; je me hâte de le déclarer. Je n'ai point imprimé le plaidoyer que j'ai prononcé pour lui, parce que je l'ai fait d'abondance ; je ne puis donc y renvoyer mes lecteurs : si l'article qui le concerne, et qui en est le précis, n'étoit point déjà imprimé, ainsi que le reste du plaidoyer général, j'aurois présenté à l'opinion publique un tableau justificatif de sa conduite :

je le ferai dans un autre moment; mais dans le cas où l'analyse succinte que je donne de sa défense, ne seroit pas aussi satisfaisante que je pourrois le désirer aujourd'hui, j'atteste qu'il ne mérite, en aucun sens, la défaveur générale qui poursuit les accusés détenus; qu'au contraire il a des droits nombreux à l'estime publique (1).

---

(1) Il n'est pas inutile, peut-être, d'avertir mes lecteurs, que l'on a cherché à me punir de ce que j'ai dit sur les hommes de sang, en faisant écrire au citoyen Vicq, une lettre par laquelle il me désavouoit. Ah perfides intrigans! comment avez-vous osé donner à un homme vertueux le tort public de l'ingratidude envers son défenseur? je connoissois son cœur; j'ai vu, dans ce désaveu, votre crime et non le sien; mais quelle est donc vile, cette vengeance, qui pour mieux calomnier mon courage, va jusqu'à forcer la vertu à se calomnier elle-même!

PLAIDOYER

PLAIDOYER

DU CITOYEN

G. A. TRONSON-DUCOUDRAY.

DANS L'AFFAIRE

DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE NANTES.

CITOYENS JURÉS,

QUEL terrible, mais quel imposant et utile spectacle présente en ce moment à la France le tribunal révolutionnaire! A l'affaire qui vous occupe se sont attachées, pour ainsi dire, les destinées nationales; d'une part, elle a jetté sur les imposteurs qui nous gouvernoient, un opprobre ineffaçable; de l'autre, elle fait voir que le peuple français ne veut, pour affermir la révolution, que l'énergie de la vertu, et qu'il l'a: elle donnera donc tout à la fois, aux nouveaux et aux anciens ennemis de la liberté, une grande leçon: elle apprendra

aux uns que le règne des faux patriotes est fini, et aux autres, que celui des véritables commence; aux uns, qu'envain ils tenteroient encore de nous tromper; et aux autres, qu'envain ils espéreroient nous voir retrograder vers l'esclavage.

Quant à moi, Citoyens Jurés, chargé de vous présenter, en faveur de quelques accusés, des considérations qui peuvent vous aider à distinguer l'erreur d'avec le crime; j'éprouve d'avance la satisfaction que trouve un cœur sensible à faire triompher l'innocence; mais je ne le dissimule pas une autre idée m'occupe encore; cette affaire est toute nationale; il faut ici élever nos pensées! il faut sortir du cercle des discussions judiciaires! il faut, sans perdre de vue l'objet qui vous occupe, y allier ces grandes vérités qui importent au bonheur général! il faut acquiter la première dette d'un orateur dans un état libre; celle de mêler aux intérêts privés qu'il défend, les intérêts sacrés de la patrie!

J'aurai au surplus, l'avantage de ne sortir jamais de la thèse qui m'est donnée, et

tout, je l'espère, y aboutira. Ceux des accusés que vous jugerez innocens doivent, selon moi, avoir pour défense, ou la terreur qui a pu les comprimer, ou l'enthousiasme qui a dû les égarer. C'est donc du sein des vérités générales qui tiennent à la cause, que va jaillir la lumière qui dissipera les nuages répandus sur l'innocence.

Il se pourra que je froisse dans ma marche quelques intérêts particuliers ; qu'on n'ait cependant aucune crainte. Je remplirai mon devoir; mais je le remplirai sans amertume contre les individus. Loin de moi la pensée de flatter les passions ni les haines. Ah! ne haissons personne. Adorons la patrie et ne haissons que le crime. Il est bien temps de ne plus nous occuper des hommes, mais des choses.

Vérité! fille du ciel, descends dans ce sanctuaire! Sers avec moi la liberté ta compagne; trop long-temps l'imposture a parlé en son nom; prêtes-moi cette langue de feu qui est ton emblême, et fais que mes expressions soient aussi pures, aussi saintes que toi-même.

Je m'impose aussi la loi, C. J., de n'inculper particulièrement aucun des accusés, qu'autant que ma cause m'y forcera : De grands crimes ont été commis, il y a donc de grands coupables; mais l'humanité nous prescrit en ce moment des égards envers ceux là même qui l'auroient outragée, et la justice nous défend de les juger, quand notre devoir ne nous l'ordonne pas.

Je vous ai dit, C. J., qu'à l'affaire de Nantes s'étoient, pour ainsi dire, attachées les destinées nationales; et véritablement ce premier aspect qu'elle présente est si frappant, qu'il est impossible à tout bon citoyen de ne pas s'y arrêter d'abord. L'Être suprême en nous condamnant à acheter la liberté par des jours d'horreur, a voulu que le système de nos derniers tyrans en devint l'écueil; il a permis que leurs crimes tournassent contre eux mêmes; et de la région où ces nouveaux Titans semblaient braver ses vengeances, est partie la foudre qui les a frappés.

Depuis le 9 thermidor, la marche des évènemens a constamment justifié mon observation. Jusques-là, de vils scélérats avoient

abusé de notre haine pour le despotisme en s'élevant sur ses ruines ; et leurs ténébreuses intrigues avoient, à des époques mémorables de la révolution, tourné à leur profit l'impulsion généreuse des français vers la liberté. Les monstres ! ils nous parloient au nom de la patrie, comme autrefois des imposteurs fameux au nom du ciel. Apôtres hypocrites d'une religion nouvelle, ils nous voyoient prosternés au pieds de ses autels ; ils observoient froidement nos élans et nos transports, et nous traitant comme de stupides idolâtres, ils se sont dit les envoyés de la divinité que nous adorions. Bientôt ils ont, comme le législateur d'un peuple fanatique, fondé leurs succès sur l'enthousiasme et la terreur ; mais n'ayant de lui ni le talent ni le courage, ils ont employé le poignard au lieu de l'épée ; ils ont érigé l'assassinat en principes ; et notre stupeur redoublant leur audace, ils ont couvert la France de brigandages et de crimes.

Un coup subit est venu frapper leur chef ; et l'excès de son audace en a été le terme, mais plusieurs de ses complices étoient restés debout.

Bientôt une scène nouvelle s'ouvre au tribunal révolutionaire ; une grande commune dénonce l'oppression sous laquelle elle gémissoit. Plusieurs de ses habitans destinés à la mort, révèlent des crimes atroces ; ceux qu'ils indiquent comme coupables prennent leur place ; témoins et accusés, tous à l'envi déchirent le voile ; alors paroît dans toute son horreur, le spectacle, l'immense perspective de ces barbaries, dont l'histoire jusqu'ici n'a appartenu qu'aux peuples sauvages.

A l'instant un cri général d'indignation se fait entendre ; le caractère national reparoît ; *vengeance* s'écrioit la commune de Nantes : *vengeance* s'écrie le peuple de Paris : *vengeance*, répète tout le peuple Français.

A ces accens redoutables, l'audacieuse faction a répondu par des cris de rage ; elle a rugi dans son antre ; elle a voulu par des nouveaux forfaits, s'assurer l'impunité des premiers ; elle a appellé ses sicaires ; elle leur a désigné ses victimes ; elle a osé menacer la représentation nationale elle-même ; et fu-

rieuse de son impuissance dans cette lutte stupide, elle a dit, en se retirant de l'arène, « eh bien ! *craignez un jour mes poi-* » *gnards ;* j'ai versé votre sang, je saurai » le verser encore ».

Mais il n'étoit plus temps ; ses emportemens insensés n'ont fait qu'ajouter le ridicule à l'horreur ; le masque étoit tombé.

Nous n'avons plus vu dans cette horde impie, au milieu de plusieurs patriotes égarés qu'un ramas de brigands ; l'opprobre les a tout à coup investis et couverts ; et ils ont subi d'avance le supplice de l'infamie.

C'est ainsi qu'un incident, C. J. ; qui ne devoit occuper qu'une place secondaire dans les annales de notre liberté, a amené une nouvelle et véritable révolution. Nantes écrasée d'infortunes eut fait gémir les hommes sensibles ; Nantes dénonçant courageusement à la France, les crimes qui l'ont opprimée et environnée, a bien mérité de la patrie ; elle a foudroyé, par l'opinion publique, par l'opinion *du peuple*, les hommes de sang qui la menaçoient encore.

Vous êtes donc, C. J., vous êtes en ce moment dépositaires de la pensée comme de la justice nationale. Cette enceinte n'existe plus pour vous; la nation entière est là; vous allez, en son nom et devant elle, remplir le plus auguste ministère. Vous êtes chargés de lui indiquer, ainsi qu'à la justice, les innocens et les coupables; mais pour les reconnoître, vous vous éleverez vers ces grands principes qui tiennent à la fois à l'intérêt national, à la justice éternelle, et aux mobiles les plus secrets du cœur humain.

Ici s'ouvre devant moi une vaste carrière où vous m'avez devancé peut-être, mais où je suis sûr au moins de votre attention et de votre intérêt. J'ai à examiner en thèse générale, quelles ont été dans la révolution, les influences de la terreur sur les ames foibles, et de l'enthousiasme sur les imaginations ardentes. Je n'ai pas besoin, de vous avertir de la limite à laquelle je m'arrêterai, ce sera celle où les excès deviennent des crimes; ah! sans doute en révolution comme dans les temps calmes, un assassin est toujours un assassin, et j'ai frémi d'horreur quand j'ai lu

dans le journal d'une société fameuse, cette phrase atroce, dite à la tribune, devant deux mille de nos frères : *Il faudra* (dans l'affaire de Nantes) punir les crimes *inutiles*.

Des crimes *inutiles*, misérable !

Quoi ! tu dis au peuple français que des crimes lui sont utiles ! tu proclames devant lui cet épouvantable axiome ! Néron disoit en commandant de noyer sa mère ; *ce crime m'est utile*, mais il le disoit à son infâme confident. Caligula, en faisant égorger les sénateurs ou les chevaliers romains pour avoir leurs richesses, disoit ; *ces crimes me sont utiles ;* mais il le disoit à ses satellites. Et vous ! infâmes blasphémateurs, c'est au nom de la liberté, c'est à un peuple généreux que vous osez le dire..... Non, non, des crimes ne sont jamais utiles, la liberté n'a pas besoin de poignards, et nous sauront être libres, sans être des assassins.

Mais revenons. S'il est vrai, C. J., que ces hommes pervers, une fois connus, ne peuvent inspirer que de l'horreur ; il est vrai aussi qu'avant de l'être, ils ont abattu, par leur audace, les hommes timides,

et égaré par l'enthousiasme les patriotes plus ardens qu'éclairés ; et pour mieux établir dans vos esprits, cette thèse importante, souffrez que je retrace ici ce système trop fameux qui gouvernoit la France. Ceci est le développement nécessaire des principes qui tiennent au plan général de ma défense.

Le peuple français vouloit la liberté, c'est une vérité qu'il n'est plus permis à l'europe de révoquer en doute : notre constance, notre valeur et nos succès le lui ont assez appris. Mais d'une part les perfidies de la cour, de l'autre les menées des intrigans, avoient travaillé de longues inquiétudes, nos cœurs ulcérés et nos imaginations ardentes. Nous nous voyons entourés de trahisons ; le vaisseau de la liberté battu par la tempête étoit porté d'écueils en écueils ; l'indignation bouillonnoit, pour ainsi dire dans nos ames.

De vrais patriotes sentirent alors qu'il falloit un gouvernement vigoureux, répressif, indépendant des loix constitusionnelles ; car ces loix instituées pour protéger la liberté

sont insuffisantes pour l'établir. Il n'appartient qu'à l'Être suprême de boulverser la nature par des orages et d'y ramener le calme par les loix mêmes qui l'ont troublée ; l'esprit humain n'est pas capable peut-être de ces combinaisons vastes qui répondent à toutes les hypothèses, et qui placent à côté d'un grand désordre les moyens de conserver l'équilibre général.

On proposa donc le gouvernement révolutionnaire. Mais qu'entendoient par ce mot les hommes instruits et de bonne foi ? un régime ferme, capable de briser les résistances, et pourvu de moyens de les prévenir ; terrible pour les conspirateurs, effrayant pour les hommes inciviques, entraînant pour les gens tièdes et apathiques, encourageant pour les patriotes ; juste par-dessus tout, juste envers tous, c'est-à-dire, n'exigeant le sacrifice de l'intérêt particulier que là où l'intérêt général le commande. C'étoit en un mot un glaive qui devoit menacer plutôt que frapper, qu'il falloit toujours tenir levé, mais dont souvent l'éclat seul devoit suffire pour intimider.

Et en politique comme aux yeux de l'hu-

manité c'étoit bien là la vraie doctrine. Une juste rigueur comprime les malveillans, et ne déplait qu'à eux : les bons citoyens ne la craignent pas, les indifférens se résignent; et de cet esprit de justice qui est l'ame du gouvernement, résulte bientôt, malgré sa sévérité, un assentiment unanime; car là où il y a protection pour les propriétés et les personnes, il y a bientôt soumission et confiance ; l'expérience encourage, la nécessité subjugue, et l'instruction fait le reste.

Mais ce théorême si simple pour des hommes sensés et purs, n'est pas entendu des gens violens et affamés de pouvoirs. Aussi voilà comme l'arme de la liberté, ramassée par eux, est devenue bientôt un véritable poignard ; voilà comme le gouvernement révolutionnaire, fait pour affermir la liberté, (et qui la sauvera) a failli la perdre; voilà comment au lieu d'un pouvoir affranchi de toutes les règles, nous avons vu le despotisme se jouant de tous les principes; voilà comment ce qui est sacré dans tous les temps, dans toutes les périodes des vrais gouvernemens; l'humanité, la vérité, la jus-

tice, la pudeur et la nature ont été foulées aux pieds.

Je vais tracer rapidement cette époque affreuse où des monstres jurèrent de regner sur la France en y amoncelant des forfaits; mais j'avertis d'avance que je consentirai à réfuter leurs sophismes. Cette discussion qui, dans d'autres temps seroit insensée, est aujourd'hui nécessaire. Il faut nous hâter d'enleve rà la France, l'opprobre d'avoir encore des hommes assez égarés pour croire aux dernièr i mpostures de ses tyrans.

Ainsi je répondraià leur perfide supposition, qu'en racontant leurs crimes *on s'appitoye sur le sort des brigands.* Ainsi je réfuterai ces étranges objections: *que l'on fait le procès à la révolution, qu'il a fallu employer des moyens terribles contre la Vendée;* enfin, *qu'ils ont voulu comprimer les aristocrates et que ceux-ci levent la téte.* Mais allons par ordre, je tiendrai ma parole; voyons d'abord les faits.

O jours désastreux, jours horribles, où rétentit dans toute l'étendue de la France ce cri épouvantable, *l'ordre du jour est la terreur!*

Bientôt la terre de la liberté est couverte de prisons et déchafauds ; des bandes de brigands se précipitant comme un torrent sur sa surface ; une armée de délateurs est à leurs ordres. Les propriétés sont dévastées, le vol le plus infâme est consacré souvent, sous le nom de *taxes révolutionnaires* ; les administrations sont livrées à l'ignorance et à la friponnerie ; les monumens des arts sont brisés ; les ateliers de l'industrie sont renversés ; les richesses des anciens temples sont enlevées en partie à la nation ; les scandales les plus absurdes et les plus dégoutans sont accumulés, on révolte des hommes simples qu'on eût pu éclairer ; des prêtres infâmes viennent se vanter de leur ancienne hypocrisie, et ne reconnoissent, disent-ils, que *la nature* : on proclame l'athéisme ; la convention indignée, proclame à son tour l'Être suprême ; on abuse de ce nom pour consacrer le tyran et la tyrannie. La vertu, dit-on, et la justice vont règner et c'est le règne du crime le plus effréné, de la cruauté la plus féroce : bientôt une nuée d'espions se répand sur toutes les communes,

munes ; les citoyens tremblent à chaque instant pour leur liberté ; la confiance est bannie des sociétés ; l'ami se défie de son ami ; un mot, un geste va devenir un crime, on n'ose se le permettre ; le jour on craint de paroître, on se voit observé ; la nuit, lorsque dans le silence du calme, on entend soudain quelques bruit, on croit voir arriver des satellites. Le père est arraché des bras de ses enfans, le mari des bras de son épouse, tous ensemble souvent sont précipités dans les cachots. On les y entasse, on les y abreuve de douleurs, on les y laisse pêle-mêle ; la terre nue ou de la paille, des alimens infects, un air pestilentiel, des traitemens barbares, voilà leur destinée. Quel est leur crime ? leur fortune, leur naissance, le malheur d'avoir déplu à quelques brigands. On prodigue pour les perdre les noms *d'aristocrates, de modérés, d'agents de Pitt, etc.*

Enfin le sang coule ! le sang français ! il coule par torrens, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, bientôt même sans prétexte.

Ici, dans la grande commune, dans le berceau de la liberté, on assassine au temple de la justice. On envoie tous les jours à la mort trente, cinquante, soixante citoyens, auxquels on a à peine demandé leur nom. Leur arrêt de mort est quelquefois signé deux jours avant qu'ils aient paru au tribunal.

Ailleurs, une commission de bourreaux, choisie parmi ceux de Dumas, est établie sans l'aveu de la convention sur le mode de la loi de Robespierre.

Près d'une commune on fait creuser une fosse, un abîme pour douze mille cadavres.

Dans une autre, on envoie un agent de mort qui dit : *vingt-trois mille hommes sont ici, il n'en faut laisser que trois ou quatre mille;* qui jouit à l'échaffaud même des angoises des malheureux qu'il y envoie, qui condamne à la détention comme suspects ceux qui refusent de partager avec lui cet abominable plaisir.

Dans une autre encore, sous prétexte d'une révolte, qu'il suffisoit de punir par la mort des principaux instigateurs, on livre à des com-

missions sanguinaires quatre ou cinq mille citoyens, dont plusieurs sont patriotes. On fait avancer du canon chargé à mitrailles ; on en tue quelques-uns, on en mutile la plus grande partie ; on lance ensuite sur eux des monstres qui les déchirent à coups de sabre et de baïonnette. Leurs femmes, leurs filles demandent grace ; on les punit de leur douleur, en les attachant pendant huit heures au poteau où l'on expose les scélérats, et l'on se vante d'être indulgent, parce que leur crime, dit-on, méritoit la mort.

A Marseille, à Bordeaux mêmes horreurs.

Dans la Vendée, à Saumur, à Angers, à Nantes.... mais je m'arrête ; ces affreux détails tiennent plus immédiatement à ma cause particulière.

Je ne connois pas, au reste, tous les départemens où l'on a été barbare ; mais que l'on m'en cite un seul où l'on ait été humain ; je dis humain dans les principes sévères mais justes du gouvernement révolutionnaire.

Et ce qu'il y a de plus exécrable, c'est cette phrénésie de cruautés, qui, par-tout,

se hâte de détruire, n'importe comment. L'instrument de mort qu'a choisi la loi, ne frappe à la fois qu'une victime et il en faut par milliers. On fusille, on noye, on sabre en masse des hommes, des femmes, des vieillards, des enfans, des enfans à la mamelle. Trois cents mille français se succèdent dans les prisons; quatre cents mille, cinq cents mille peut-être sont immolés... Je crois voir un génie exterminateur planer sur la France entière, et y verser à la fois tous les fléaux que l'enfer a confiés à sa rage.

Quel est donc l'atelier de crimes qui a lancé sur tous les points de la France, ce système de brigandage et de destruction? car c'étoit un plan formé; il est impossible de s'y méprendre.

Il me suffit, au reste, C. J. d'arriver ici à ma première conséquence; ah sans dout la terreur n'a pas tardé à comprimer toutse les ames.

Il fût, je le sais, des hommes d'un ordre supérieur que l'histoire a déjà inscrits dans ses fastes, et qui, loin de participer à ces forfaits, en ont bravé les auteurs; mais quelle

énergie il leur a fallu, et combien l'inutile exemple de leur courage a dû glacer le nôtre ! Combien de citoyens irréprochables jusques-là ont été coupables alors d'une condescendance, ou au moins d'une inaction funeste. Ferons-nous à quelques-uns, un crime d'une stupeur, qu'hélas ! nous nous reprochons à nous mêmes d'avoir partagée si long-temps? s'ils sont coupables, sommes-nous innocens?

Mais je n'en ai pas dit assez encore. Il faut, il faut bientôt vous retracer avec plus de détail quelques-unes de ces épouvantables horreurs ! il faut ranimer les victimes, et vous les peindre sous les coups des bourreaux ; il faut vous faire entendre leurs gémissemens, les cris de leur douleur, les accens de leur désespoir ! Dans toute autre circonstance, je devrois vous épargner ces affreuses images; mais j'écouterois ici une fausse délicatesse ; le volcan d'indignation qui brûle dans nos ames, ne doit jamais s'éteindre ; je voudrois, pour ainsi dire, y amoncelèr toutes les atrocités que les monstres ont commises.

Pour moi, C. J., toutes les fois que j'ap-

proche de ce temple auguste, de ce temple aujourd'hui consacré à la justice, mais si long-temps souillé par des assassinats, je crois, je crois marcher sur des tombeaux; quand j'erre dans les détours de sa vaste enceinte, je crois y voir autour de moi, les ombres de ces malheureux que chacun de nous regrette, les ombres de nos parens, de nos amis, les ombres des défenseurs que la patrie y pleure. J'entends leur voix terrible accuser encore les parricides qui les ont arrachés à notre amour..... — Ombres sacrées! veillez, veillez sur nous du séjour de paix où vous êtes; et jouissez de votre triomphe en voyant la France entière bénir votre mémoire.

Oui, citoyens jurés, ces tableaux quelques cruels qu'ils soient pour nos cœurs, ne doivent point sortir de notre esprit : ici d'ailleurs, ils deviennent nécessaires à ma cause, car ils deviennent l'excuse des accusés que je défends.

Je ne vous donnerai pas le détail des horreurs gratuites commises dans la Vendée à l'époque dont il est question au procès: elles tiennent à la

vérité à l'affaire, puisque ce théâtre sanglant étant à la porte de Nantes, devoit y frapper de terreur tous les habitans; mais je ne ferai que vous rappeller les faits généraux.

Douze colonnes s'avancent le fer et la flamme à la main dans un pays où les rébelles ont mis bas les armes. On pille, on brûle, on viole, on assasine; des vieillards sont trouvés reposant dans leurs maisons; on met le feu à leurs lits; on les brûle tout vivans. Des cultivateurs paisibles sont rencontrés, on les saisit et avant que de les massacrer, on creuse leur fosse sous leurs yeux; leurs femmes, leurs filles sont en proye aux outrages du soldat; cinquante, cent monstres assouvissent tour-à-tour sur une seule leur infâme brutalité; ils les massacrent après les avoir violées; des enfans à la mamelle sont égorgés; ils se les jettent l'un à l'autre sur la pointe de leurs baïonnettes. Des habitans hospitaliers les acceuillent, leur présentent des rafraichissemens; ils les acceptent et fusillent ensuite ces malheureux l'un après l'autre.

Ils fusillent des municipalités entières, des

municipalités patriotes, des municipalités revêtues de l'écharpe de la liberté. Enfin, d'accord avec les rébelles eux-mêmes, épargnent leurs châteaux et brûlent les chaumières des cultivateurs, ils brûlent même, dans un temps où nos armées et Paris manquent de subsistances, ils brûlent les grains et les bestiaux.

De quel nom qualifier cet amas de brigandages et de crimes? et quels sont les ennemis barbares de la patrie, qui ont pu en concevoir le plan?

J'arrive enfin dans ces murs si fameux aujourd'hui par la réunion des plus épouventables malheurs. Nantes où il y a eu peut-être quelques hommes égarés un instant par le fédéralisme, mais où la liberté a trouvé autant de défenseurs que de citoyens, Nantes où les habitans réduits à une demie livre de pain, faisoient un service continuel, Nantes dont la brávoure a sauvé la France, et qui seule a repoussé les rébelles, Nantes, en un mot, où il n'y a, pour ainsi-dire, aucun habitant, qui ne soit couvert de blessures honorables, ou connu par des sacrifices qui ne le sont pas moins;

Nantes paisible a été traitée avec plus de cruauté encore que ne le furent les communes rebelles.

Je vous le disois, il y a deux mois, C. J, en vous transportant dans son enceinte; « nous marchons ici sur les ruines de » la vertu et à travers toutes les torches du » crimes, » et alors, nous connoissions à peine une partie des forfaits qui s'y sont commis!... non ce n'est plus par la méchanceté humaine qu'il faut expliquer ce brigandage et cet assassinat continuels; c'est plutôt par une phrénésie nouvelle qui passe les forces ordinaires du crime? ah! il est des gens nés comme le tigre avec la soif du sang, qui s'y désaltèrent, parce que c'est le besoin de leur instinct et qui sourient à l'aspect d'un homme, comme à la vue d'une proie.

Raconterai-je leurs forfaits? Non; C. J., je suis forcé de choisir quelques traits dans cet immense et affreux tableau.

Vous le voyez encore; vous voyez ces femmes, ces mères malheureuses précipités dans les flots avec leurs enfans. L'enfance, l'aimable enfance, dont le bonheur est de ne

trouver que des amis parmi les êtres sensibles, de n'inspirer que le plus doux intérêt, d'attendrir par un seul de ses regards, devient l'objet de la plus impitoyable rage. Un crime que les fureurs de la guerre rendent à peine croyable, est commis de sang froid dans Nantes armée pour la patrie. Des enfans de dix ans, de cinq, de deux ans, des enfans à la mamelle sont massacrés ou noyés. Je vois ces infortunés tendans vers leurs bourreaux leurs bras innocens, leur souriant sur le sein qui les porte et dont un bras féroce les arrache. Je les vois se débattre aux cris de leur mère qui les appellent encore. J'entends ces malheureuses s'écrier; l'une : *laissez moi mon fils : barbares ! je mourrai avec lui*, et les monstres précipitent et l'enfant et la mère; l'autre recommander le sien aux citoyens sensibles qui l'adoptent et leur dire : *mon enfant est entre vos mains ; je meurs contente.*

Je vois le fleuve rapporter sur ses bords une femme tenant encore son enfant mort sur son sein, une fille les bras entrelacés autour de sa mère. Quelles images !

Je descends sur les bateaux de mort; invention qui n'avoit appartenu, jusqu'à présent qu'au tyran le plus abominable qui vive dans l'histoire. Des milliers d'hommes ou de femmes y sont entassés à diverses reprises; j'entends la hache qui entrouvre le bateau, ces malheureux passent leurs mains à travers les planches, on les taillade à coups de sabre, pour leur faire quitter prise; ou on les plonge par les fentes: ils s'écrient: *sauvez-nous; il en est temps encore*; ils s'accrochent aux bateaux voisins; on les rejette dans les flots. Je ne parlerai pas de ces atrocités plus révoltantes encore, appellés *mariages républicains* qui n'ont pas été suffisamment constatées dans les débats, mais dont l'infâme dénomination suppose toujours la plus infâme des barbaries.

Je passe sur la place où est l'instrument du supplice. Je vois un jeune enfant de treize ans sur l'échaffaud; il dit à l'exécuteur ce mot déchirant: *me feras-tu bien du mal?* Il est lié sur la planche fatale, dont les proportions indiquent à ces barbares que la justice n'y attache pas des enfans. Son corps atteint à

peine la ligne qui répond à la direction du couteau. Le coup tombe..... je vous épargne le reste de cet affreux tableau.

Je vois traîner au même supplice six jeunes personnes intéressantes par leurs graces, leur candeur, et sur-tout leur innocence; le concierge chargé de leur annoncer leur dernière heure, leur a dit : *mes amies préparez-vous à la mort. Dans une heure vous ne serez plus;* elles répondoient : *mais qu'on nous juge au moins! Que l'on nous entende;* bientôt prosternées la face contre terre; elles ont adressé leurs prières à l'être suprême; elles sont guillotinées sans jugement. L'exécuteur en est mort de douleur deux ou trois jours après.

Ailleurs ce sont moins des supplices injustes que des scènes de carnage; ce sont des hommes, des femmes ou des enfans que l'on fusille ou que l'on déchire à coup de sabres et de baïonnettes. Ce sont des prisonniers qui se sont rendus volontairement; qui sont venu offrir de ramener neuf ou dix mille des leurs, si on vouloit leur pardonner, et qui offroient en même-temps de res-

ter pour ôtages; ce sont des rebelles, ou plutôt des malheureux que l'on qualifie ainsi sans avoir constaté l'identité des individus; et ce sont encore des enfans ! car ces infortunés sont par-tout dévoués à la mort.

Dans les prisons, enfin, a-t-on au moins quelques égards pour les malheureux qui y attendent leur supplice?

Je les y vois entassés par centaine dans une même salle, jettés pêle-mêle, hommes, femmes et enfans; on leur apporte une fois par jour du pain et de l'eau; la pudeur est outragée comme l'humanité; aucun voile ne sépare les hommes d'avec les femmes dans les momens où la décence et la nature l'ordonnent; la nuit, des enfans altérés de soif, cherchent le baquet où est l'eau; on les trouve le lendemain noyés dans celui des ordures. Un air pestilentiel multiplie les victimes; dans une même salle, on compte cinq, six cadavres par jour; on les y laisse pendant vingt-quatre, trente-six heures; en un mot l'amas de corruption est tel qu'on est obligé de promettre la vie à quarante rebelles à condition qu'ils nétoyeront cette prison. (ils

l'ont fait; quelques-uns d'eux ont survécu, et pour comble d'horreur, on les a massacrés.) Dans un cachot infect étoit jettée une mère avec ses filles; un jeune homme et le directeur des hôpitaux espèrent en sauver une qui n'a que treize ans; ils descendent dans le cachot avec une lumière; ils n'apperçoivent rien; ils cherchent, ils découvrent dans la paille (le froid alors étoit excessif) ils y découvrent ces infortunées qui se pressent les unes contre les autres pour conserver un reste de chaleur; ils y trouvent des femmes mortes; ils apperçoivent enfin la plus jeune cachée sous les habillemens de sa mère, et transie de froid. *Ah! ne m'enlevez pas ma fille*, s'écrie cette mère malheureuse, *nous voulons tous périr ensemble.* Il fallut la lui arracher pour la sauver.

Ah! terminons, terminons ces récits déchirans; nous n'aurions plus, C. J., assez de force, vous pour les supporter, moi pour les faire.

Le voilà, le voilà, ce système de terreur, que vous entendez une partie des accusés vous rappeller sans cesse, et qui les excu-

seroit, non pas d'avoir participé méchamment à des crimes mêmes, mais à quelques-unes des mesures violentes qui en étoient le prélude ou la suite. Et il faut avouer qu'en effet, la première source de leurs fautes a dû être cette stupeur que la terreur a produite. La stupeur, en ramenant toutes nos affections à notre conservation individuelle, paralyse tout notre être; alors cette flamme céleste, qui est la véritable vie de l'homme, est, pour ainsi dire, éteinte; alors ce sentiment noble qui nous attache à la patrie, cette ame expansive qui fait que nous vivons dans autrui, est enchaînée; des hommes, que l'on a vu bons et bienfaisans, deviennent souvent plus foibles que les autres; et voilà comme s'explique cette contradiction apparente, que les êtres les plus sensibles, sont ordinairement les plus timides.

La terreur amène donc, momentanément au moins, cette désorganisation de l'ame sociale, si j'ose parler ainsi, qui fait place à l'intérêt personnel. Bientôt, sans doute, cet état cesse, et c'est-là où l'on reconnoît

l'insensé calcul des tyrans ; cette léthargie qu'ils ont produite a son terme ; alors l'énergie vitale reparoît, et se développe avec un éclat terrible pour eux ; mais jusqu'à l'instant de l'explosion générale, convenons que les individus sont plus ou moins excusables, et ne jugeons pas le temps de la maladie sur les mêmes règles que celui de la santé.

Il me reste, C. J., à vous parler d'un autre moyen de despotisme qu'ont employé nos tyrans : c'est l'enthousiasme. Ils ont, dans leur calcul machiavélique, séparé la nation en deux parts ; ils ont distingué les patriotes instruits, et ceux qui l'étoient peu, les hommes sensés et les hommes ardens. Aux uns ils ont destiné la terreur, aux autres l'enthousiasme. Ce premier apperçu semble leur mériter d'abord l'honneur de quelques combinaisons ; mais il suffit d'une simple réflexion pour appercevoir l'absurdité de leur système ; dans un siècle de lumières, et chez une nation généreuse, il étoit insensé : il eût fallu égorger la moitié de la nation, et compter sur l'éternel sommeil de l'autre.

Ils

Ils l'ont senti peut-être au bout de quelque temps ; mais ils étoient engagés, ils ne pouvoient plus reculer ; ils ont alors joué, avec toutes ses chances, ce jeu barbare où les avoit précipités leur ambition. *Un crime*, a dit un poëte, *appelle un autre crime ;* ils ont justifié la maxime ; ils versoient le sang, il a fallu le prodiguer ; ils n'étoient qu'imposteurs, il a fallu devenir absurdes.

Mais de ces deux principes de gouvernement, le dernier, sans doute, étoit le plus dangereux, et il pouvoit être le plus durable. L'enthousiasme devenoit nécessairement un mobile très-actif chez une nation impétueuse comme la nôtre, qui s'élançoit vers la liberté. Je l'ai dit : la liberté est devenue, pour nous, une religion qui réunit tout-à-la-fois les charmes de la vertu sur des cœurs purs, et l'ascendant de l'autorité céleste sur des ames ardentes. L'égalité, ce principe si noble et si simple, nous a paru, ce qui est vrai en général, un dogme que la mauvaise foi seule pouvoit contester ; et nous avons dû être portés à traiter les incrédules comme des impies dignes de toutes les rigueurs.

Des hommes, que leur fortune, que leur naissance, que leurs préventions rendoient les adversaires naturels de ce dogme, nous ont été odieux; et nous n'avons pas suffisamment songé qu'il y a des préjugés, en politique comme en religion, qu'il faut détruire par l'instruction, et non par la violence; qu'il ne faut pas tolérer, en révolution, une doctrine contraire; mais qu'il faut savoir distinguer l'opinion de la mauvaise foi; qu'enfin on fait plus de prosélites par un mêlange d'indulgence et de sévérité, que par la persécution et l'intolérance. Mais comment aurions-nous pu entendre ce langage? La liberté étoit là, la liberté avec toute la pompe et la magnificence du culte que nous lui avons décerné; et à côté de l'autel, étoient ses perfides apôtres.

D'un autre côté, les premiers intrigans de la révolution, en prêchant la modération, nous avoient jettés sur l'écueil du *modérantisme*; les hommes de sang en ont profité, ils ont décrié les hommes sages, et, chez beaucoup de patriotes, le modérantisme a nui à la modération, com-

me, chez beaucoup de gens, l'hypocrisie nuit à la vertu.

Ainsi, la première règle de conduite, celle de se défier des excès, nous a manqué.

Il faut donc l'avouer, le moment étoit favorable pour les usurpateurs, et les circonstances les ont servis; comment n'en auroient-ils pas profité? Aussi, vantera qui voudra leurs talens; quant à moi, il me semble qu'il ne leur a fallu que l'hypocrisie du moment, et l'audace facile du crime. Ils ont eu l'une et l'autre, mais ils n'ont eu que cela; du reste, nulle profondeur, nulles vues, nulle élévation, et sur-tout nul courage (1).

Un seul d'entr'eux a été constant dans sa marche; mais ne lui accordons pas la gloire de la prévoyance; il n'avoit, tout au plus, calculé que la popularité qui flattoit son amour-propre; et arrivant, long-temps après, à l'occasion d'en abuser, il l'a enfin saisie.

Quant aux autres, je vois en eux des intrigans subalternes, qui, dans l'ancien

(1) Ce n'est pas non plus le moindre de nos malheurs, que l'opprobre d'avoir obéi à de si vils tyrans.

régime, avoient l'habitude de la souplesse, et qui ont pris ensuite ce point d'appui si aisé à reconnoître, que pour avoir du crédit dans un parti, il faut le flatter : encore est-ce un des problêmes de la révolution, comment ceux-là ont pu si long-temps nous tromper.

Au reste, les têtes une fois exaltées, nos tyrans n'ont plus songé qu'aux moyens de perpétuer l'illusion ; et c'est là où ils ont porté tous leurs efforts.

De là, ces exagérations continuelles de principes ; de là, ce ton perpétuellement déclamatoire ; de là, ces discours fréquens, par lesquels, ils avoient soin de réchauffer l'opinion ; discours où l'homme de gout ne trouve qu'une chaleur factice, mais où le fracas des mots et la violence des emportemens tenoient lieu d'éloquence ; de là ces continuelles fables de conspirations, de perfidies, de trahisons particulières dont quelques-unes devenoient un pretexte pour en supposer mille ; de là, ce dogme d'abnégation complette qu'ils préchoient à leurs sectaires, en leur laissant l'appliquer à ceux qui ne l'étoient pas. En d'autres temps tout ce charlatanisme n'eut paru que ridicule;

mais je le répète, il nous eut fallu du sang froid, et si l'on me permet cette autre comparaison, la liberté à son aurore est comme la beauté avec l'éclat de la jeunesse, elle charme, elle transporte; le cœur est égaré et la raison n'a plus d'empire. Ainsi en courant à l'esclavage, nous pensions affermir la révolution; car, (comme l'a dit un historien Romain) *les vices qui détruisent les états partent toujours d'un bon principe.*

Or, C. J. pensez-vous que beaucoup ayent pu résister à cette impulsion une fois donnée à la masse? Pensez-vous qu'il ait été facile à ceux-là même qui avoient quelques lumières, de rester fermement attachés aux principes; sur-tout lorsque ces principes, invoqués avec éclat par les imposteurs eux-mêmes, se confondoient avec des exagérations mensongères. Citons un exemple; c'est un principe sacré qu'il faut préférer la patrie aux objets d'affection les plus chers. Eh bien! des hommes naturellement impétueux ont pu en tirer, dans le délire de l'enthousiasme, des conséquences fausses. Ils ont du sans doute s'arrêter à la borne qu'a

posée l'humanité, qu'a posée la nature ; mais l'élan qu'ils avoient pris étoit si violent qu'en s'arrêtant à cette borne sacrée ils ont du paroître tout près de la passer. Ceux donc qui ne l'ont pas franchie ne sont pas coupables d'un crime. Ils ont pu être violens, ils ont pu se permettre des déclamations et même des actes indiscrets ; ils ont pu s'emporter à des mesures outrées ; ils ont pu avoir des préventions injustes, et peu d'égards envers des hommes qu'on leur désignoit comme modérés, comme indifférens ; mais encore une fois ils ne sont pas vraiment criminels. Et cela est d'autant plus vrai que quelques uns d'eux s'étoient distingués par des habitudes honnêtes. Leur cœur étoit donc pur; car des actes passagers de justice échappent quelque fois au méchant ; mais l'habitude de la bonté exclud l'intention du crime.

Il suffit en un mot qu'ils n'ayent point outragé l'humanité, qu'ils n'ayent pas souillé leurs mains d'infâmes rapines ; ils vous paroîtront plus ou moins imprudens, mais vous ne les jugerez pas coupables. Ah ! gar-

dons nous, sur-tout en révolution, d'appliquer aux hommes égarés la même mesure qu'à ceux qui ne le sont pas ; calculons l'influence des opinions sur les passions ; beaucoup d'actions ont une intensité de circonstance ; il n'y a que le crime et la vertu qui ne soient jamais relatifs. Hélas ! je vais plus loin encore ; et à notre honte je vais dire une affreuse verité : tel est l'inconcevable délire où nous avoient précipité nos tyrans, qu'ils avoient véritablement désorganisé les têtes ardentes, et qu'on a vu trop souvent des frénétiques qui commettoient des crimes au nom de la vertu même : phénomène affreux, qui sembloit réservé à des plages lointaines et ne devoir apparoître que sur l'horison du fanatisme et de l'ignorance.

Vous aurez donc, C. J., deux bases de décision différentes dans cette affaire ; d'un côté la terreur qui a pu faire partager plus ou moins à différens accusés cette docilité funeste, qui, parmi nous, étoit devenue une foiblesse trop générale ; de l'autre cette exaltation si utile dans une révolution, quand

on la dirige vers le bien, mais si dangereuse quand on la tourne vers le mal.

J'appliquai dans cette partie de mon plaidoyer, au Citoyen Proust, l'un de mes cliens, les principes que j'avois exposés; il avoit été membre du comité révolutionnaire ; on l'accusoit d'avoir signé des ordres relatifs aux noyades, ordres donnés d'une manière obscure et dont il n'auroit pas pu deviner le sens, quand même il les eût lus ; mais il les avoit signés sans les lire ; et Goullin qui avoit, disoit-on, préparé avec Carrier ces ordres dans un cabinet particulier, les avoir présentés à Proust, comme beaucoup de papiers qu'il lui faisoit signer de confiance.

Il en résultoit toujours contre Proust la présomption défavorable d'avoir été membre de ce comité auquel on imputoit tant de crimes, et d'y être resté.

Je m'attachai donc, particulièrement, d'après la mission qu'il m'avoit donnée, à prouver que la terreur lui avoit fait accepter une place au comité révolutionnaire

et que la terreur l'avoit empêché d'insister pour sa démission. Il m'avoit même chargé d'inculper plusieurs des anciens membres du comité ; et si j'avois rempli exactement ma mission à cet égard, j'aurois peint, avec toutes ses horreurs, la conduite des Goullin, des Bachelier, et des autres meneurs, dont il avoit redouté l'influence et dont il avoit plus d'une fois essuyé les reproches. Qu'eussent dit ces protecteurs si humains des hommes de sang, et combien leur sensibilité eut gémi !

Comme je plaidai alors d'abondance, je n'imprime rien ici en faveur de Proust. Il suffit d'avertir mes lecteurs, que le reste de ma défense en sa faveur, a été plutôt un éloge qu'une justification.

En effet, il est résulté des débats, que le citoyen Proust jouit de l'estime générale, et assurément il la mérite ; car il est difficile de réunir, avec une fortune médiocre, plus d'actes de bienfaisance et sur-tout de cette bienfaisance sans ostentation, beaucoup plus rare que l'autre. Un des plus signa-

lés, c'est l'adoption qu'il a faite d'un enfant de rebelles et de cinq enfans d'un de ses frères, mort au service de la patrie; et cependant, lui-même, a cinq enfans!

Je rentrai ensuite dans ma défense générale; j'avois, par celle d'un homme vertueux, reposé, pour ainsi-dire, les cœurs; je repris alors la discussion des sophismes par lesquels les hommes de sang cherchent à excuser le système de terreur, je dis :

Avant que de passer à la défense d'un autre accusé qui n'a participé en aucun sens aux horreurs que l'on reproche au comité révolutionnaire de Nantes, je dois me rappeller, C. J., que j'ai à acquitter une promesse importante. Je me suis engagé à réfuter les sophismes dont les hommes de sang s'appuyent encore; je remplis avec joie cette nouvelle tâche.

On s'apitoye, s'écrient-ils, sur le sort des brigands, et l'on ne songe pas aux barbaries qu'ils ont commises envers les patriotes.

Nous n'y songeons pas! nous y songeons, imposteurs! non; vos crimes ne nous feront

pas oublier les leurs ; mais les leurs aussi ne nous aveugleront pas sur les vôtres.

Je l'ai dit : il y a eu une première époque où un parti de rebelles, commandé par un monstre exécrable, la Catelinière, a commis des horreurs qui ont dû porter l'indignation la plus vive dans le cœur des patriotes; et celles-là étoient d'autant plus criminelles, que rien encore ne les avoit provoquées de notre part; tout ce que des bourreaux peuvent inventer de tortures, tout ce que la férocité peut imaginer d'atroce, a été exercé sur nos volontaires. Ah! certes ! si ceux-ci ont usé alors de représailles, un juste ressentiment les transportoit; nous devons abaisser un voile sur des vengeances, d'ailleurs moins terribles que les cruautés gratuites dont elles ont été le châtiment.

Mais à la seconde époque! lorsque la guerre de la Vendée étoit finie, qui est-ce qui l'a rallumée? N'est ce pas cet ordre aussi barbare qu'impolitique d'écraser des hommes qui se rendoient? Les décrets autorisoient à brûler les repaires des brigands, c'est-à-dire les *bruyères, les hayes* où ils se retranchoient; ils

autorisoient à brûler les *moulins et les fours* pour leur enlever les moyens de subsistance ; mais autorisoient-ils à brûler les chaumières, les fermes ? mais autorisoient-ils à égorger des hommes soumis ? autorisoient-ils à massacrer *les vieillards*, *les femmes*, *les enfans* ? ils portoient au contraire textuellement qu'on les rejetteroit sur les derrières de l'armée ? d'ailleurs ai-je besoin de justifier à cet égard les intentions de la convention ? *des enfans* ! *des femmes* ! *des vieillards* ! falloit-il un décret pour les respecter ? et les décrets autorisoient-ils encore ce forfait contre-révolutionnaire de brûler les bleds, les subsistances, de brûler ou de tuer les bestiaux mêmes ? Qui ne sait que ces départemens nourissent, pour ainsi dire, Paris ? Qui ne sait au moins que c'est un pays d'élèves pour les bestiaux, qui de-là se répandent dans une partie de la France ? Quoi ! nos armées ne pouvoient s'approvisionner qu'à grands frais ; nous éprouvions ici la disette ; nous touchions à la famine ; et au lieu de ramasser précieusement dans la Vendée toutes les

subsistances; vous vous faisiez un jeu de les détruire ! Zélés républicains ! ardens patriotes ! répondez !

Ainsi vous rallumiez une guerre éteinte ! Ainsi vous versiez sans nécessité le sang des français ! Ainsi vous violiez les décrets de la convention ! Ainsi vous affamiez Paris et les armées ! Ah ! certes ! c'est vous qui étiez de véritables coutre-révolutionnaires.

Et vous dites que l'on s'appitoye sur le sort des vendéens et non sur celui des patriotes !

Nous gémissons sur le sort des uns comme des autres ; des patriotes, parce que ce sont nos frères et nos amis ; des rebelles, parce qu'ils n'étoient plus rebelles, et qu'ils étoient hommes et français.

Ils ont été cruels à cette seconde époque, ajoutez vous. Oui, ils l'ont été ; oui, ils ont commis encore des excès, mais quels sont les vrais coupables ? c'est vous, barbares ! vous qui les avez réduits au désespoir en autorisant, en commandant le pillage, l'incendie et le massacre. Quoi ! ces malheureux rendoient les armes, vous dépouilliez les uns, vous faisiez égorger les autres et vous vous plaignez

de leurs vengeances ! les uns vous disoient (je le tiens de témoins patriotes) « vous » nous enlevés nos biens, notre lit même; » que voulez-vous que nous devenions? » les autres : » prenez ce que nous avons, » mais laissez-nous au moins la vie. » Vous avez été impitoyables envers tous; vous les avez traités en bourreaux, et vous les trouvez cruels ! Ah ! je le déclare, moi; si j'avois eû comme eux et avec aussi peu de lumières, le malheur d'être égaré par le fanatisme, et qu'implorant de vous mon pardon, j'en eusse éprouvé les mêmes horreurs, oui, oui dans mon désespoir, il n'est aucune vengeance qui ne m'eût paru légitime; et si la loi s'armoit contre moi; je volerois aux pieds de la représentation nationale elle-même; j'y traînerois les restes sanglans de mes enfans, de ma femme; je lui dirois : « voyez les crimes de ces mons- « tres; nous avions été égarés, nous re- » connoissions notre erreur, nous nous jet- » tions dans leurs bras; les tigres n'en ont » été que plus féroces : j'ai vu mes en- » fans arrachés du sein de leur mère et

» portés sur la pointe de leur baïonnettes ;
» j'ai vu mon père brûlé sur le lit où il
» reposoit ; j'ai vu ma femme, ma fille se
» débattans dans leurs bras ensanglantés, et
» y expirant sous le poids de l'ignominie : je
» les ai vu massacrées ensuite avec la rage
» la plus impitoyable ; j'ai vu autour de
» moi leurs membres palpitans et épars ;
» oui je me suis vengé, la loi me con-
» damne ; mais vous, législateurs, me con-
» damnerez vous? »

Et en effet, sans toutes ces horreurs, n'est-il pas évident, C. J., que la guerre de la Vendée étoit terminée ? Ne sait-on pas qu'il ne restoit à Charette que cinq à six cents hommes ? Ne sait-on pas que, quand les massacres ont commencé, il a vu accourir vingt mille hommes autour de lui ? Ah ! ce sont, ce sont ces crimes-là qui ont recruté son armée !

Hommes aussi méprisables en politique qu'en morale ! comment n'avez-vous pas senti qu'il en devoit être ainsi, que l'injustice révolte toujours, que la barbarie conduit au désespoir, et le désespoir à la ven-

geance ; que, quand la force a vaincu, la clémence doit avoir son tour ; que le peuple est toujours bon, et qu'excepté quelques monstres que l'être suprême jette quelquefois, dans sa colère, au milieu de nous, jamais les hommes ne sont gratuitement cruels ? Comment n'avez-vous pas vu enfin que ces malheureux cultivateurs n'avoient besoin que d'être éclairés pour devenir nos amis ?

Mais non, répondez-vous, jamais les Vendéens ne le deviendront : *il faut tout exterminer* (1) !

Juste ciel ! je crois rêver, quand j'entends encore ce langage. Est-ce fanatisme ? est-ce frénésie ? est-ce mauvaise foi ? Je n'y conçois rien.

Faut-il donc répondre à ces épouvantables principes, et y suis-je, en effet, condamné ? Oui, hélas ! je le suis.

---

(1) Cet abominable système a été, comme je l'ai dit plus haut, soutenu, développé par Carrier, au tribunal révolutionnaire, deux jours avant son jugement, et l'on en veut à l'orateur qui foudroie, en présence du peuple, ces atroces maximes !

Il

Il faut tout exterminer ! Mais ne distinguerez-vous jamais, politiques féroces ! les chefs des rebelles et les dupes qu'ils ont faites ? Quoi ! deux cents, quoi ! deux mille hommes, si vous voulez, ont soufflé, dans la Vendée, le feu de la révolte, et vous voulez égorger tous les malheureux qu'ils ont égarés ! Croyez-vous nous persuader que les habitans de ces contrées soient tous des monstres ou des insensés, incapables de sentiment ou de raison ? sont-ils donc d'une espèce à part dans la nature ? n'ont-ils pas des propriétés, une famille ? consentent-ils volontiers à les perdre ? la vie affreuse qu'ils mènent, les malheurs inévitables de la guerre, la douleur, le remords de s'être armés contre leur patrie ; tout cela n'est-il rien pour eux ? Eh bien ! au lieu de les persécuter, c'est de tout cela qu'il faut leur parler.

Il faut tout exterminer ! Oui, certes, si l'on continue de la traiter avec la même barbarie ; si, au lieu de les instruire, on les persécute ; si, au lieu de les calmer, on les égorge. Eh ! dans quel siècle avez-vous vu

que l'intolérance ait produit des conversions, que les échafauds aient vaincu le fanatisme? Quand l'abominable fils de Médicis a répandu le sang de trente mille Français, il a dit, comme vous, barbares! *il faut tout exterminer.* Qu'y a gagné la France? des guerres affreuses; et lui? l'horreur de la postérité!

Il faut tout exterminer! Mais si vous ne comptez pour rien la vie de 300,000 Français, la nôtre, à nous qui sommes chargés de les combattre, la comptez-vous pour quelque chose? Avez-vous calculé le nombre de patriotes que vous allez faire égorger encore? La valeur double les forces; mais ignorez-vous que le désespoir les centuple? Voilà donc des torrens de sang qui vont couler de part et d'autre; voilà cent mille familles en pleurs; n'est-ce rien, selon vous?

Et les frais immenses d'une guerre de cette espèce! et nos terres dévastées! et nos campagnes désertes! et notre commerce anéanti! et nos finances épuisées! et la famine à nos portes!.....

O les plus insensés des hommes, si vous n'en êtes pas les plus perfides ! portez, portez vos détestables maximes aux tyrans qui vous ressemblent ; nous avons trop à gémir de les avoir écoutées. 200,000 Français ont péri dans cette guerre ; c'en est assez sans doute. Vous avez essayé du crime, eh bien ! nous essaierons de la vertu ; vous avez été barbares, laissez-nous être justes : nous verrons qui réussira le mieux.

Il est, C. J., une autre calomnie que les factieux jettent, depuis quelque temps, avec adresse, parmi le peuple. Ils prétendent qu'en rappellant les horreurs de la Vendée, on va faire le procès à la révolution.

A la révolution ! dites donc aux scélérats qui ont souillé la révolution.

Ils le savent bien aussi, les imposteurs ! et c'étoit là une de leurs perfidies, de s'identifier tellement à la cause de la liberté, qu'aux yeux du peuple, les attaquer ou attaquer la patrie, ce fût la même chose.

Non, nous ne *faisons pas le procès à la révolution ;* nous la servons, au contraire, en la séparant enfin d'une classe de con-

tre-révolutionnaires plus dangereuse encore que les autres. Nous voulons y distinguer les crimes et les vertus ; les vertus qui nous appartiennent, et les crimes qui sont à vous : c'est bien assez d'en avoir été les victimes, sans en partager encore l'opprobre..... En révolution, disent-ils encore, *il ne faut pas regarder derrière soi.* Je le crois bien ; car ce seroit eux qu'on y verroit.

Jongleurs ridicules ! avez-vous donc pensé que notre crédulité n'auroit pas de terme ? Quoi ! opprimés, assassinés par vous, il faut encore nous taire, sous peine d'être regardés comme les ennemis de la révolution.

Ah ! nous la jugeons mieux que vous ; nous savons qu'il y a eu des mouvemens irréguliers qui l'ont servie ; ceux-là, nous les avouons, parce qu'ils étoient comme les convulsions de la nature, le produit d'une loi générale et utile ; cette loi, c'étoit la liberté ; mais n'affectez pas de confondre l'impétuosité généreuse du peuple avec les forfaits qu'on a osé commettre en son nom.

Je laisse, en ce moment, à l'écart, C. J., une dernière objection des factieux ; celle-là

est importante ; car quoiqu'elle soit de mauvaise foi, elle est au moins spécieuse : mais ce n'est plus à eux que j'aurai à parler en la réfutant ; ce n'est plus dans leur sens qu'il faudra l'examiner, c'est dans le sens du gouvernement vigoureux, mais juste, que nous avons aujourd'hui. J'en renvoie la discussion après ce que j'ai à dire pour l'accusé qui me reste à défendre.

Je présentai ici la défense du C. Vicq, il étoit accusé d'avoir assisté à une noyade ; il n'y avoit pas assisté, mais bien à l'extraction des détenus, qui, ensuite, avoient été noyés. Il ne me fut pas difficile de le justifier de cette infâme complaisance. Le C. Vicq n'avoit point été membre du comité révolutionnaire ; mais il en avoit eu des commissions pour des appositions de scellés ; il avoit obéi, mais sa conduite avoit été pure. Nulle violence, nulle injustice, nulle violation des formes ; il étoit parfaitement en règle.

En outre, Vicq s'étoit signalé, depuis 1789, *par une bravoure rare. Ce n'est pas,*

disois-je, sur le champ des assassinats qu'il faut le chercher, c'est sur le champ de bataille : il y étoit sans cesse, et dans toutes les occasions périlleuses ; il a, plus d'une fois, à la tête de 20 ou 30 patriotes, fait fuir 1500 ou 2000 brigands. Il étoit aussi gaiement au milieu des coups de fusil que dans une partie de plaisir. Il étoit enfin, tout ce que doit être un vrai patriote, brave, humain et honnête homme. (On l'a engagé à désavouer le plan de ma défense, mais l'on pense bien que ce n'est pas à lui que j'en fais le reproche).

Je n'imprime pas non plus ce plaidoyer particulier, l'ayant aussi prononcé d'abondance.

Je revins ensuite à ma cause chérie, la cause publique, et je dis :

Vicq, *patriote* ardent, mais impartial ; Vicq, sévère dans ses fonctions, mais juste et humain, me ramène naturellement aux principes qui répondent à l'objection des factieux, concernant les aristocrates ; c'est ainsi qu'une ame simple et pure nous donne quelquefois les meilleures leçons à suivre en politique.

Je vais donc discuter cette objection; et comme je n'en conteste pas les bases, je ne dois m'occuper que d'une chose; c'est de faire voir que, dans un gouvernement vigoureux, mais sage, les dangers que prétextent ici les factieux sont imaginaires.

Nous avons été violens, s'écrient-ils, parce qu'il falloit l'être; votre indulgence va rendre l'espoir et donner des forces à l'aristocratie; déjà elle lève la tête.

Voilà ce qu'ils disent. Je dirai, moi, ce que remarquent les vrais patriotes qui ne s'emportent pas à des exagérations, mais qui ne s'endorment pas non plus dans une sécurité dangereuse.

Certes! nous n'oublierons jamais les maux que nous ont faits les premiers ennemis de la révolution. Les préjugés de l'orgueil leur ont fait prendre en haine les principes de la liberté; ils consentoient, disoient-ils, à une réforme, et ils affectoient de ne pas voir que dans un gouvernement vicieux une réforme est imaginaire, et que l'arbre du despotisme abattu repousseroit de nouveaux abus, si l'on n'en détruisoit jusqu'aux ra-

cines. Ah ! s'ils veulent être francs avec eux-mêmes, ils conviendront qu'ils haissoient le dogme de l'égalité, non pas de cette égalité romanesque, impossible dans la société comme dans la nature, et qui n'a jamais été que le mensonge des factieux et le rêve des enthousiastes ; mais de cette égalité politique qui, conservant les proportions anciennes des propriétés, ne nivelloit que les droits. Voilà ce que les systêmes intéressés de l'amour-propre ne leur ont jamais permis d'entendre.

Or, il est vrai que, soit l'empire de ces préjugés, soit celui de l'habitude, d'un côté les formes anciennes semblent quelque fois reparoître ; de l'autre, l'inconsidération d'une jeunesse frivole l'emporte vers des plaisirs où la concentre dans des sociétés que ne condamne pas, mais que n'applaudit pas non plus, l'égalité républicaine.

Surveillons donc encore ; conservons, comme l'a dit la convention, *cette attitude qui intimide l'intrigue ;* mais comme elle l'a dit aussi, *point d'arbitraire, point d'injustice ;* quel stupide systême que de confondre l'énergie avec la cruauté ! Persécuter, égor-

ger, n'est pas gouverner. Eclairons par une utile censure ceux qui peuvent encore l'entendre; et punissons ensuite sans pitié ceux que le règne de la justice ne reconciliera pas avec la patrie : voilà la réponse. Oui ! téméraires ennemis ! nous tiendrons votre tête altière, courbée sous le joug de la volonté nationale; nous pouvons vous pardonner vos erreurs, mais jamais votre orgueil. Si vous ne voulez pas nous avoir pour égaux, songez qu'il faut nous accepter pour maîtres, et souvenez-vous que le maître qui pardonne n'en est que plus terrible, quand il est forcé de punir. La liberté annoncée par des imposteurs, la liberté entourée de chaînes, a pu être un prétexte pour vous de la méconnoître; mais, aujourd'hui qu'elle se montre à vous avec son véritable cortège, la justice et les vertus ; aujourd'hui qu'elle vous garantit vos propriétés et vos personnes, que demandez-vous encore? Voulez-vous, prosternés devant vos vieilles idoles, vous relever un jour pour faire reculer les destinées nationales? Qu'a servi à vos amis cette croisade honteuse qu'ils ont faite contre nous ? Avilis par

toute l'europe, savans à nous insulter, mais non à nous battre, ils se sont deshonorés en invoquant l'honneur ; le remords d'avoir combattu contre leur patrie les déchire sans cesse, et ils traînent une vie malheureuse dans l'opprobre qui suit toujours une misère méritée et une insolence impuissante : Instruisez-vous à cette école, et reconnoissant enfin l'énergie d'un peuple libre, arrivez à l'aimer en apprenant à l'estimer.

(1) Quant à vous, jeunes indiscrets, quoi!

---

(1) Des raisons de convenance, inutiles à détailler ici, m'ont fait supprimer à la lecture les deux paragraphes suivans ; peut-être même la censure qu'ils contiennent faisoit-elle disparate avec les vérités d'un autre ordre, qui se trouvent répandues dans le discours ; mais comme je crois celles-ci très-utiles, et que mon but a été de faire quelque bien, j'imprime le tout comme je l'avois écrit. Je suis persuadé que c'est un très-grand mal que la frivolité et le luxe dont je me plains. Sans doute il doit être permis à chacun de faire comme il l'entend ; mais il doit l'être aussi aux hommes sensés de blâmer des scandales, et de parler le langage de la raison et des mœurs.

nous sortons d'un abime de malheurs, vous sortez vous-mêmes, pour ainsi dire, des mains des bourreaux, et vous êtes encore frivoles ! Eh ! nous vous croyons occupés à pleurer sur les tombeaux de vos pères, de vos amis, de vos parens; et vous voilà déjà lancés dans le tourbillon des plaisirs ! Jeunesse insensée! que signifient ces goûts futiles, ces airs efféminés, qui, sous l'ancien régime même, étoient comptés au nombre de vos travers? Que signifient cette bruyante légèreté, cette galanterie oiseuse qui nous rappellent les vices de votre éducation, quand vous devez travailler à nous les faire oublier? que veulent dire, et cette pente si rapide vers des amusemens qu'il nous est plus facile de pardonner que de justifier, et cet empressement continuel pour des assemblées où il vous est permis sans doute d'aller quelquefois admirer un talent célèbre, mais où nos yeux sont blessés d'un éclat inconvenable en ce moment sous tant de rapports? Allez, allez à ces spectacles vraiment nationaux où de grands talens aussi vous rappelleront au moins de grands exemples, et

vous donneront d'utiles leçons. Courez à ceux où les accens de l'harmonie, où les charmes de la déclamation sont consacrés maintenant à la liberté. Mêlez-vous-y avec vos frères; applaudissez avec eux aux traits d'héroïsme, aux principes de morale, dont nos premiers théâtres sont devenus l'école. Nous ne voulons plus d'hommes futiles ; des mœurs et de l'énergie, voilà ce qu'il nous faut.

Et vous, citoyennes, soyez les premiers instituteurs de cette imprudente jeunesse ; l'art de plaire sera toujours le vôtre, la nature vous l'a donné, son ouvrage ne doit pas être vain ; mais laissez à ces femmes, dont le scandale est le patrimoine, cette lutte de la vanité qui est indigne de vous. Vous avez été si grandes dans nos malheurs, votre dévouement nous a donné de si beaux exemples! C'est une femme qui, la première, a dit à l'usurpateur, *tu es un tyran* ; c'est elle qui a répété courageusement au tribunal de mort : *Il est un tyran.* Sublimes, comme elle l'a été, vous avez cent fois bravé, pour secourir vos époux, le danger de partager

leur captivité et les outrages des satellites qui vous repoussoient; voilà, voilà la gloire digne de vous; voilà, à nos yeux, votre plus belle parure ! Le temps des injustices est passé, mais celui des sacrifices ne l'est pas : s'il n'est plus de malheureux dans vos familles, sortez de vos maisons, vous en trouverez encore. Le philosophe éloquent qui vous a rappellé, avec tant d'énergie à vos devoirs, vantoit votre empire sur notre sexe, et disoit : *Si vous voulez que les hommes deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur et vertu.* Vous le saviez, vous nous l'avez fait voir. Eh bien ! donnez vous-même à notre jeunesse cette honorable leçon, et ne lui permettez plus de se méprendre sur les moyens de vous plaire.

J'ai apprécié, C. J., cette dernière objection, que les hommes de sang affectent de répéter, parce que les patriotes s'inquiétent des faits sur lesquels elle porte; j'ai fait voir qu'avec de la surveillance, de la fermeté et une censure utile, nous n'avions rien à redouter de ces écarts qu'ils affectent de citer pour excuser leurs forfaits.

J'ai détruit de même les autres sophismes révolutionnaires, qu'ils adressent non pas aux patriotes éclairés, mais à ceux qui ne le sont point. J'ai fait connoître aussi l'activité perfide qu'ils ont donnée aux deux ressorts de leur tyrannie, la terreur et l'enthousiasme; j'ai, par mes développemens, plaidé à la fois la cause de la patrie et celle des accusés, qui sont excusables ou innocens; j'ai donc rempli ma tâche.

Je dois, en finissant, appeller encore sur les complices de nos tyrans, cette surveillance utile qu'ils demandent pour les autres, parce qu'ils voudroient la détourner de dessus eux. A la vérité, ils cessent en ce moment d'être redoutables; mais n'oublions pas cependant que l'audace leur reste encore, que dans une révolution, il est des crises que la prudence même ne peut empêcher, et qu'alors le crime se réveille. Je ne crains plus aujourd'hui, sanguinaires imposteurs! vos absurdes sophismes; mais je dois avertir les vrais patriotes de la perversité qui couve au dedans de vos cœurs la vengeance et la tyrannie.

Vous-mêmes, vous avez eu l'impudence de nous en avertir ; certes ! l'avis étoit inutile, mais il nous sert au moins de signal.

Ah ! il ne m'appartient pas d'examiner la punition qui vous est réservée. Restez, restez s'il le faut, long-temps encore, attachés à ce poteau d'infamie où la France lit au-dessus de vos têtes, BRIGANDS ET HOMMES DE SANG ; mais écoutez-moi, et rappellez-vous ce que je vous dis au nom du peuple français.

Si jamais une crise révolutionnaire ramenoit parmi vous d'homicides espérances, si de la fange où vous êtes, vous osiez tenter de sortir pour ressaisir vos poignards ; ne croyez plus à la stupeur qui nous a enchaînés ; pour cette fois l'indignation de la vertu, vaincra l'audace du crime ; notre vengeance sera terrible, et elle sera infatigable.

Nous vous poursuivrons par-tout, horde impie ! dans nos champs, dans nos bois, sur nos montagnes, dans les retraites les plus inaccessibles, vous n'aurez d'asyle nul part. Nous vous pousserons devant nous comme un troupeau de bêtes féroces, jus-

qu'aux rivages de la mer, vers ces flots indignés, qui redemandent leur véritables victimes. J'en jure par vous, mânes chéris de nos pères, de nos enfans, de nos femmes! Le tocsin de la vengeance sonnera encore sur eux long-temps après leur destruction entière; il suffira que le voyageur trompé vienne dire au hameau voisin, *j'en ai encore rencontré un.*

Et qu'ils ne croyent pas trouver alors des protecteurs parmi ceux de nos concitoyens dont ils ont égaré la bonne foi.

Vous les connoissez enfin, ô les plus chéris, les plus estimables de nos frères! Voyez les maux qu'ils nous ont faits; voyez nos playes encore saignantes; voyez celles de la patrie; voyez si les enfans dénaturés qui se sont armés contre elle, l'ont déchirée avec une rage plus impitoyable.

Voyez sur-tout avec quelle insolence ils se jouoient de votre crédulité. Nous vous disions en gémissant: « ne croyez pas à toutes » ces fables ridicules; ne croyez pas à ces ab- » surdes conspirations; c'est le mensonge de » leur cruauté. » Eh bien! reconnoissez aujourd'hui

jourd'hui comme abusant de votre entousiasme pour la liberté, ils vous persuadoient que leurs brigandages étoient des mesures patriotiques, leurs assassinats, des vengeances salutaires. Vous mêmes! vous ont-ils plus épargnés que les autres? votre sang leur a-t-il plus coûté à répandre? feuilletez les annales de leurs proscriptions, n'y voyez vous pas aussi vos noms? citez-moi un seul d'entre vous qui, brûlant du plus pur patriotisme, n'aient pas payé de sa tête ou de sa liberté le moindre mot offensant pour eux ou pour leurs suppots.

Oui! oui! le règne de ces monstres est passé; il l'est. Leur mémoire, leur mémoire ne passera jamais. Dans mille ans encore, le père de famille instruisant ses enfans leur dira : « voici, mes amis, l'his-» toire immortelle du berceau de la liberté. » Voici les pages sacrées qu'il faut sa-» voir, qu'il faut retenir, qu'il faut médi-» ter sans cesse. En voici d'autres, hélas! » que j'ai voulu souvent arracher, mais » je les laisse, il faut que je les laisse pour » votre instruction; baignez-les, comme » moi, de vos larmes. Voyez quels impos-

» teurs infâmes ont égaré vos pères ! voyez
» quels forfaits ils ont commis ! voyez quels
» flots de sang ils ont fait couler ! dix siècles
» n'ont point encore affoibli l'horreur qui
» s'est attachée à leur mémoire. Connoissez
» par cet épouvantable exemple les ruses de
» l'hypocrisie et le danger de l'enthousiasme.
» Vous arrivez à un âge où la patrie va
» vous demander le secours de vos bras ou
» de vos talens. C'est l'âge des illusions ;
» défiez vous des hommes ; ne croyez pas
» facilement hélas ! à la vertu. Dans un état
» libre, les ambitieux n'ont de force que
» par l'opinion publique ; ils tendent donc
» sans cesse à l'égarer ; tel que vous croirez
» un patriote ardent, ne sera quelquefois
» qu'un tyran caché qui menace déjà la li-
» berté de votre pays ; vous le reconnoîtrez
» à des signes infaillibles ; si sous prétexte
» de servir la patrie, il viole l'humanité, la
» justice, les principes éternels de la morale,
» quelqu'austère qu'il vous paroisse, ne
» l'en croyez que plus dangereux. Jamais
» le vice ne peut servir la vertu, et ce qui
» est injuste n'est jamais utile. Allez, mes
» enfans ! à l'autel de la patrie ; allez y jurer

» d'immoler les tyrans; mais apprenez dans » l'histoire de ces temps reculés, les moyens » de les reconnoître. »

Je termine, C. J., cette longue plaidoirie, où j'ai eu quelquefois besoin de votre indulgence, mais où je me suis confié dans le sentiment commun qui nous anime, l'amour de la patrie.

Je forme un vœu en finissant, qui est sans doute le vôtre. De terribles épreuves nous ont appris, combien sont funestes l'esprit de division et les ressentimens de la haine. Nous déchirons, sans le savoir, le sein de la patrie, nous nous affoiblissons, nous donnons des scandales dangereux. Bornons, bornons le cours de ces inimitiés funestes; plus de rivalités, plus de souvenirs fâcheux, plus de vengeances alternatives, plus de cris de discordre. Rapellons-nous le touchant exemple que viennent de se donner les représentans de la nation: ne songeons plus au passé. Ne gardons de haine que pour les tyrans. Que nous importe le nombre de nos ennemis? Unis, nous les accablerons. Que faut-il à la république? nos biens! ils sont là; nous les lui offrons; nos bras? tous sont à elle.

510

Un million d'hommes succèdera à l'autre, et à celui-ci un autre encore. Que craignons-nous? tombons, tombons sur ces perfides ennemis qui n'ont jamais su nuire qu'en nous divisant; dont l'or et les intrigues ont produit tous nos maux.—Du fer et de la valeur, voilà notre richesse à nous; c'est celle là qui donne la victoire. Voyons nos braves frères d'armes! ils combattoient pour la patrie, ils n'ont vu qu'elle; étrangers à toutes nos divisions ils n'ont su que se battre, et ils ont su vaincre. Disciplinés, patiens, infatigables, terribles dans les combats, ils ont présenté à l'Europe étonnée une armée de héros, et l'Europe entière a reculé d'épouvante.

Guerriers immortels! vous avez connu la vraie gloire! nous saurons vous imiter; notre union est notre force; nous ne serons plus qu'un peuple de frères.